

Sékou Touré enverrait des troupes au Ghana

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 58 - Vendredi 11 mars 1966

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chau-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88. tél. adm. et publ. (039) 3 10 87. CCP 23 - 313 - Lausanne: Saint-Pierre 1. tél. (021) 22 69 10. CCP 10 8300. Genève: Argand 4. tél. (022) 32 42 40. CCP 12 - 2715 - ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 3.50, 3 mois Fr. 10.— 6 mois Fr. 20.— 1 an Fr. 40.— LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Mevlan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt. Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chau-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguet (Genève).

Comment le leader guinéen s'y prendrait-il?

Dakar. — M. Sékou Touré a annoncé dimanche qu'il s'apprêtait à envoyer des troupes au Ghana « pour libérer le peuple ghanéen de la dictature des traîtres militaires » qui ont renversé Kwame N'krumah. Ce n'est qu'hier soir qu'on a connu cette déclaration.

Dans un discours retransmis par Radio-Conakry, et capté à Dakar, le président de la République de Guinée a expliqué cette intervention par la création, en 1959, de l'Union Ghana-Guinée-Mali, union qui, a-t-il dit, a été approuvée par les assemblées nationales des trois pays.

Il a affirmé qu'il avait autant le droit d'intervenir au Ghana que les Etats-Unis d'intervenir au Vietnam.

Des femmes

« Soyez certains, a dit M. Sékou Touré, que dans les convois militaires qui iront pour aider le peuple ghanéen, il y aura des femmes, aux côtés des hommes, car en partant combattre au Ghana nous combattons sur notre propre sol. »

Le chef de l'Etat guinéen a annoncé à cette occasion la mobilisation des « 300 000 responsables du Parti démocratique de Guinée ».

« Que la Guinée envoie au Ghana 20 000 militaires libérés de l'armée française et quelque 50 000 militaires recrutés parmi les femmes et la jeunesse du Parti démocratique de Guinée. »

née, il n'y a rien d'anormal à cela, car il s'agit ici de la liberté et de l'unité de l'Afrique », a poursuivi M. Sékou Touré, qui a indiqué qu'il n'y avait au Ghana que 19 000 militaires appartenant à la police et à l'armée ».

● Calcutta. — Des sabotages et des scènes de violence se sont produits jeudi dans la région de Calcutta, à la suite de la grève générale de 24 heures décrétée par les neuf partis de gauche. Il y a eu au moins 15 morts.

● Léopoldville. — M. Gizenga se trouve depuis plusieurs jours à Moscou.

● Londres. — La dissolution du Parlement a été solennellement proclamée, en fin d'après-midi jeudi, par la reine Elisabeth.

Aide extérieure?

La déclaration du président guinéen ne manque pas de surprendre les observateurs à Dakar.

On voit mal comment le leader guinéen compte passer de la « guerre des ondes » à la guerre réelle avec le Ghana. En effet, la Guinée n'a aucune frontière commune avec le Ghana et pour envoyer des convois militaires par la route, il lui faudrait soit traverser la Côte d'Ivoire (qui bien sûr s'y opposerait) soit contourner la Côte d'Ivoire et passer par le Mali (ce qui est peu probable). De plus, la Guinée n'a ni bateaux ni avions en nombre suffisant pour envoyer des troupes par air ou par mer au Ghana. Il lui faudrait donc une aide matérielle extérieure d'une grande puissance, ce qui ne manquerait pas d'entraîner immédiatement de très graves complications internationales.

L'archevêque de Barcelone protège les étudiants

Barcelone. — Mgr Gregorio Modrego-Casaus, archevêque de Barcelone, a interdit à la police de pénétrer à l'intérieur du couvent des capucins de la Vives y Tuto, où s'étaient réunis

en « assemblée libre » quelque 500 étudiants, et a également annoncé que cinq camions de vivres seront envoyés aux « assiégés » vendredi matin, apprenant-on hier soir, de bonne source.

Un journaliste français et trois autres personnes dont l'identité n'a pas encore été précisée ont été appréhendés alors qu'ils s'apprêtaient à filmer le « siège » du couvent des capucins.

A 16 heures locales, hier après midi, un millier de personnes se sont rassemblées devant le monument à la croix de Pedralbes et se sont dirigées vers le couvent des capucins. La police montée les a dispersés et a arrêté cinq manifestants. Quatre autres ont été légèrement blessés.

Paris: bagarre d'étudiants

Paris. — Des bagarres entre étudiants ont eu lieu, hier après midi, dans la cour de la Sorbonne, peu avant l'ouverture d'un meeting organisé par la Fédération du groupe d'études de lettres (FGEL) et le Syndicat national de l'enseignement supérieur sur la réforme de l'enseignement.

Une trentaine d'étudiants d'extrême-droite, selon la « FGEL », ont fait irruption dans la cour de la Sorbonne « armés de matraques, et de grenades d'exercice ». L'explosion de l'une de ces grenades a « enflammé les vêtements d'un membre de la « FGEL » qui a été brûlé légèrement aux mains ». Une bagarre générale s'en est suivie qui a pris fin avec l'arrivée de la police.

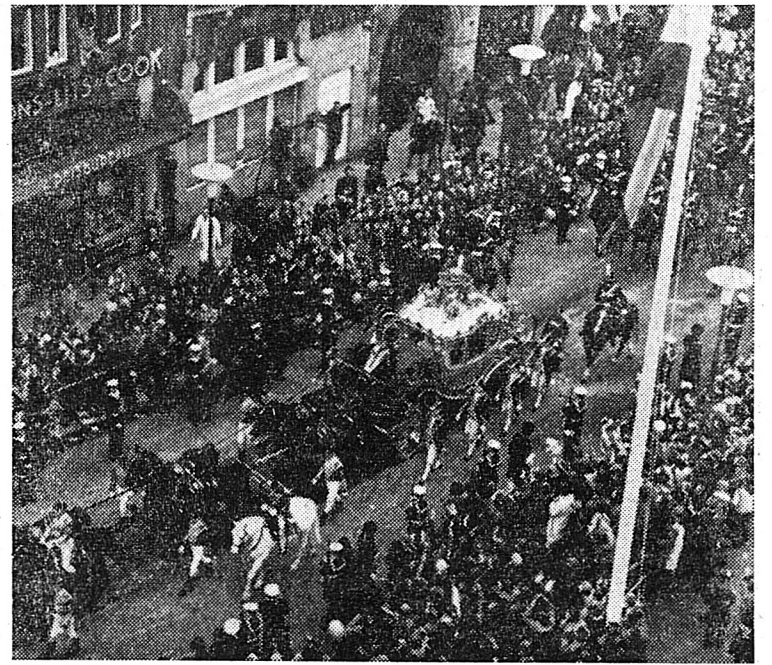
Selon les responsables étudiants du Quartier latin, « c'était la première fois depuis la guerre d'Algérie que des « groupes fascistes » intervenaient à l'intérieur même de la Sorbonne ».

Autriche: avant les négociations inter-partis

Vienne. — Le Parti socialiste autrichien a désigné, jeudi, les trois membres de la commission qui mènera avec les populistes les négociations en vue de former le nouveau gouvernement après les élections législatives du 6 mars. Il s'agit de Bruno Pittermann, président du parti et vice-chancelier, de Bruno Kreisky, ministre des Affaires étrangères, et d'Alfred Schachner, vice-gouverneur de Styrie.

Les populistes, vainqueurs aux élections, ont nommé M. Josef Klaus, chancelier sortant, M. Hermann Wirth, secrétaire général du parti, et M. Alfred Maleta, président de l'Assemblée nationale.

L'union discutée



Cette vue du cortège nuptial d'Amsterdam semble bien paisible. En réalité, comme vous le lirez ci-dessous, les troubles suscités par l'union de Béatrix et de M. von Amsberg ont été nombreux, hier.

AMSTERDAM: mariage mouvementé

Amsterdam. — Jamais mariage princier n'aura été aussi mouvementé que celui célébré hier à Amsterdam entre la princesse héritière Béatrix et M. Claus von Amsberg, ancien diplomate ouest-allemand: nombre des nouveaux compatriotes de ce dernier ne parviennent pas à oublier, semble-t-il, qu'il a été membre de la Wehrmacht et plus encore des jeunesses hitlériennes.

L'orage dont les signes prémonitoires n'avaient pas manqué ces derniers temps a éclaté, plus fort qu'on ne le supposait généralement. Toute la matinée, les incidents se sont multipliés et l'après-midi, alors que l'on pensait le calme revenu, ils ont repris plus violents encore.

La première manifestation d'hostilité a eu pour théâtre le monument du Docker qui rappelle la grève sanglante des ouvriers du port, en février 1941, lorsque les premières déportations des Juifs eurent lieu aux Pays-Bas. Tandis qu'une centaine de manifestants déposaient des gerbes au pied de la stèle, un disque, sur un électrophone portatif, faisait entendre un discours d'Adolf Hitler. Des cris de « Vive la république » retentissaient mais la manifestation se terminait sans incident notable.

Deux mille personnes...

La police avait reçu ordre d'agir avec douceur, cet ordre devait être rapidement annulé lorsque, en un autre point de la ville, deux mille personnes se dirigeaient vers le parcours emprunté par le cortège nuptial commencèrent à déborder le service d'ordre.

L'accrochage entre manifestants et policiers prit soudain un tour violent alors que le cortège princier venait de quitter la maison échevinal où le mariage civil venait d'être célébré.

Un blessé était emporté en ambulance. Des casquettes de policiers jonchaient le sol. Le service d'ordre au lieu de rendre les honneurs au couple princier et à sa suite reçut ordre de faire face au public.

Fumigènes et... poulets!

Sur le passage du cortège en de nombreux points de la ville, bombes

Suède: le conflit syndical

Stockholm. — La Confédération du patronat suédois a décidé, à la demande de la Commission de conciliation, d'ajourner l'application du lock out qu'elle avait proclamé hier après midi. De son côté, la Confédération des syndicats a accepté d'ajourner la décision de boycottage des heures supplémentaires qu'elle avait prise mardi et qui avait entraîné le lock out.

La Commission de conciliation a convoqué pour mardi prochain les représentants des syndicats et du patronat.

● Saigon. — Le général Nguyen Chanh-thi, l'un des « hommes forts » du Vietnam du Sud, commandant de la première région tactique, a été mis à pied.

● Nairobi. — Le premier secrétaire de l'Ambassade de l'URSS à Nairobi, M. Kodakov, a été déclaré persona non grata par le Gouvernement du Kenya.

fumigènes et pétards étaient lancés par des jeunes gens.

Symbole du martyr passif de la communauté juive d'Amsterdam, un jeune homme se dressait solitaire à un carrefour, l'étoile de David sur la poitrine, une pancarte à la main avec ces simples mots « Six millions de victimes ».

Par bonheur, alors que dans la Westerkerk, toute proche de la maison où la petite juive Anne Frank écrivit son émouvant « journal », se déroulait le service religieux, la pluie se mit à tomber avec violence. Elle fut un soulagement pour la police et à l'exception d'une seule bombe fumigène, le cortège put sans incident regagner le Palais royal à l'issue du mariage religieux.

La police faisait alors l'inventaire: six arrestations (sur une centaine) maintenues, sept bombes fumigènes (ce qui semble peu) lancées, et même (chose étonnante) deux demi-poulets.

Alors que tout semblait terminé, et que l'on espérait un après-midi tranquille, plusieurs milliers de personnes, pour la plupart des jeunes gens, voire des enfants, se rassemblaient au centre de la ville, aux abords mêmes de la place du Palais et les accrochages entre manifestants et policiers reprenaient.

psst!...

On a souvent vanté les exploits des PTT en matière de déchiffrement d'adresses. Des colis ou des lettres adressés de façon invraisemblable arrivaient à bon port grâce à des prodiges de perspicacité et de patience des employés postaux. Et cela même dans les grandes villes, où, parfois, le cas tournait à l'histoire de l'aiguille et de la botte de foin.

Ce temps est-il révolu? On voit de plus en plus de courrier retourné à l'expéditeur parce qu'une petite erreur s'est glissée dans l'adresse.

C'est ainsi que, ces derniers mois, nous avons expédié cinq ou six lettres à Bienne, à l'adresse d'une rue nommée « Schönenweg ». Tout se passa très bien jusqu'à ce que la septième nous soit retournée, l'autre jour, avec la mention: « Cette rue n'existe pas à Bienne ». En effet. L'adresse nous avait été téléphonée: il s'agissait, en fait, de « Scheurenweg », mais, pour un Romand, vous avouerez que la différence phonétique n'est pas grande. Dans une ville des dimensions de Bienne, les deux noms doivent se trouver fort près l'un de l'autre au répertoire des rues. Et il ne doit pas falloir être un génie pour comprendre la méprise de l'expéditeur et pour regarder si, par hasard, le nom ne figure pas dans l'autre rue à l'appellation approximativement pareille. Il est vrai qu'en « Schwyzertütsch » ça doit faire quelque chose comme « Schöneweg » et « Schüreweg »!

PICHOUX.

Le fait du jour

Retour au nationalisme

Le général de Gaulle a pris une initiative qui aura pour conséquence la liquidation de l'OTAN, dans sa forme actuelle, intégrée. Après sa réélection, de Gaulle entend faire vite et libérer la France des attaches et de la solidarité nées de la dernière guerre. Dans sa conférence de presse du 21 février, il avait annoncé que la France entendait rétablir sa souveraineté nationale sur ses propres forces militaires. Le coup d'envoi fut donné par une lettre adressée au président Johnson, lettre dont le contenu n'a pas encore été publié. Quatre heures après avoir reçu la lettre du général, le président Johnson remettait une réponse provisoire à l'ambassadeur de France. Cette hâte mise à répondre publiquement est sans doute destinée aux autres membres de l'OTAN et à l'opinion publique des peuples groupés dans l'alliance.

Johnson rappelle à de Gaulle que les problèmes soulevés par lui ne peuvent pas faire l'objet d'une discussion bilatérale franco-américaine et qu'ils seront discutés collectivement par tous les membres de l'Otan.

Le but de Johnson est de provoquer la riposte des autres membres de l'Otan. Il a été atteint. Avant même que la lettre du général soit publiée, les réponses négatives viennent de Bonn, de La Haye, de Bruxelles... bref, la France une fois de plus est isolée; tout au plus le geste d'indépendance de la France sera-t-il loué à Moscou et à Pékin comme le signe avant-coureur de la désagrégation de l'Otan.

En effet, les Etats-Unis, le Canada et l'Allemagne fédérale n'admettent pas de soumettre à l'autorité de l'état-major français les bases militaires que ces Etats possèdent sur territoire français. De même, les bases logistiques de l'Otan en France ne pourront pas passer sous le commandement exclusif de l'armée française. Mettre les troupes françaises d'occupation en Allemagne sous le commandement exclusif de la France signifie la liquidation de l'occupation quadripartite. L'Allemagne acceptera-t-elle qu'une partie des troupes de

l'Otan passe sous l'autorité de la France? On peut en douter.

Bref tout l'équilibre instable improvisé au lendemain de la guerre est ébranlé.

On n'en pleurerait pas si cette action de la France entraînait la liquidation des blocs militaires et hâtait la solution de la question allemande. Malheureusement, le geste de de Gaulle ne va pas dans cette direction. C'est un geste essentiellement nationaliste. Il vise à rétablir la souveraineté nationale de la France, tout spécialement dans le domaine militaire. Or ce geste risque fort de faire école. En Allemagne fédérale, le nationalisme revanchard attend son heure. Il n'y a pas de maladie plus contagieuse que le nationalisme accompagné de la course aux armements et de poussées de fièvre chauvine et guerrière.

La tendance à créer des organes de collaboration entre nations par le moyen d'autorités supranationales a été affaiblie par la politique française au sein du Marché commun. Elle vient de subir un cuisant échec à Addis-Abéba, à la dernière réunion de l'Organisation de l'unité africaine. Quant à l'Organisation des Etats américains, la politique brutale d'intervention des Etats-Unis au Guatemala, à Cuba, à Saint-Domingue, à Panama... il faudrait les citer tous!... lui a porté des coups mortels.

Ainsi au lieu de faire des efforts dans la voie d'une unité plus grande et d'une intégration plus poussée vers une autorité mondiale qui assurerait la paix et permettrait le désarmement, la politique gaulliste pousse au renforcement des nationalismes dans le monde.

Qu'on disloque et liquide les blocs militaires, bravo! Mais pas pour un retour au passé nationaliste qui conduit l'humanité à de nouvelles guerres. Seule une marche en avant vers une réelle supranationalité, vers une collaboration plus étroite et vers une autorité mondiale d'esprit internationaliste et mondialiste permettra une véritable liquidation des blocs politiques et militaires. Le geste du général de Gaulle va en sens contraire.

JULES HUMBERT-DROZ.

DÉFILÉS DE MODE

Oui, il y a un nouveau style!
Toute la mode a changé.
Elle vous offre maintenant
le pratique, le fonctionnel, le
raffinement, la perfection.

Cette mode vous sera
présentée en défilés, au
4^e étage du magasin, les
mardi 15 et mercredi
16 mars, à 14 h. 30
et à 20 h. 30.

Veuillez réserver vos places
soit par téléphone, soit à la
caisse du 2^e étage.



Cinéma LUX LE LOCLE

Dès aujourd'hui et jusqu'à jeudi prochain
Ce soir et samedi, à 20 h. 30
Dimanche, à 20 h. 15
Samedi et dimanche, matinées à 14 h. 30
Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 20 h.

Le sommet des aventures de
DON CAMILLO et de PEPPONE

DON CAMILLO EN RUSSIE

Un film de LUIGI COMENCINI,
d'après le nouveau roman de
Giovanni Guareschi, avec

FERNANDEL et GINO CERVI

**M. le sénateur et Monseigneur (Incognito)
en voyage derrière le rideau de fer!**

Aux matinées, enfants admis dès 12 ans
Prix des places: Fr. 2.— et 2.50

Location à l'avance - Tél. 5 26 26 - La salle en vogue

Chambre à coucher

neuve de fabrication, teinte noyer, comprenant: 2 lits
jumeaux avec Umbau, 2 tables de nuit, 1 armoire à
4 portes, 1 coiffeuse avec glace cristal, 2 sommiers,
2 protège, 2 matelas et 1 superbe couvre-lits.

Le tout **Fr. 1950.—** et 10 ans de garantie.
Au comptant ou avec facilités de paiements.
Des milliers de clients satisfaits.

ODAC Ameublements Couvet

**CALORIE S.A. - Serre 29
LA CHAUX-DE-FONDS**

engagerait tout de suite ou pour époque à
convenir:

MONTEURS A en chauffages aides-monteurs

qualifiés.
Places stables et bien rémunérées. Avantages
sociaux.
Offres avec sérieuses références.



Cours de samaritains

Le Touring-Club suisse, section Jura neuchâtelois, organise les
21, 24, 28, 31 mars et les 4 et 6 avril, de 20 h. à 22 h., un cours de
premiers soins aux blessés de la route, avec l'aimable collabora-
tion du Dr Clerc et des samaritains de La Chaux-de-Fonds.
Ce cours, comprenant 6 leçons de 2 heures, aura lieu au collège
de la Promenade, dans le local des samaritains.

Prix du cours: membres du TCS Fr. 5.—
non-membres Fr. 12.—

Inscriptions: au secrétariat du TCS, avenue Léopold-Robert 88,
ou par versement de la finance d'inscription au
CCP 23-792.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS DE CANCELLATION

Les Directions de police et des travaux publics
informent les usagers de la route que des tra-
vaux importants — établissement de canalisations
d'égout, eau, gaz et électricité — seront
entrepris à la **rue de l'Hôtel-de-Ville**, entre le
N° 72 et le lieu dit « A la Malakoff ».

Ces travaux débiteront le **lundi 14 mars 1966** et
se poursuivront durant quelques mois. Pendant
cette période, la chaussée sera impraticable
pour tous véhicules, et la circulation en direction
de la Vue-des-Alpes, des Petites et Grandes
Crossettes sera détournée par le boulevard de
la Liberté. Les conducteurs de véhicules sont
priés de se conformer à la signalisation qui sera
posée à cet effet.

DIRECTIONS DE POLICE
ET DES TRAVAUX PUBLICS

CINÉMA PALACE

On ne manque pas un **JAMES BOND 007**
Sean Connery - Ursula Andress

Dr NO

Deux heures de spectacle « choc »
Technicolor 16 ans

Rien de plus ahurissant, de plus extravagant, de plus diver-
tissant et finalement de plus cocasse que ce film.

LE BON FILM

Samedi et
dimanche,
à 17 h. 30

Monica Vitti - Richard Harris - Rita
Renoir dans le film prestigieux de
Michelangelo Antonioni

LE DÉSERT ROUGE

Technicolor - Parlé français - 18 ans

Abonnez-vous à notre journal!



toujours frais



Oranges Jaffa

les 2 kg.

1.95

le kg. 1.—



Baisse!

Grape-fruits Jaffa

les 3 pièces

-.95



Encore meilleur marché grâce à la ristourne!

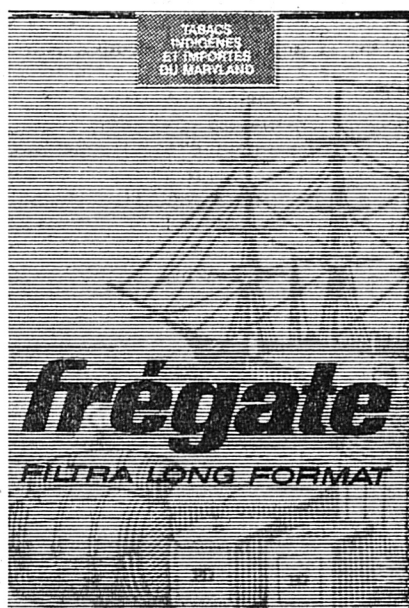


toujours mieux

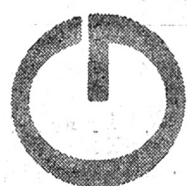




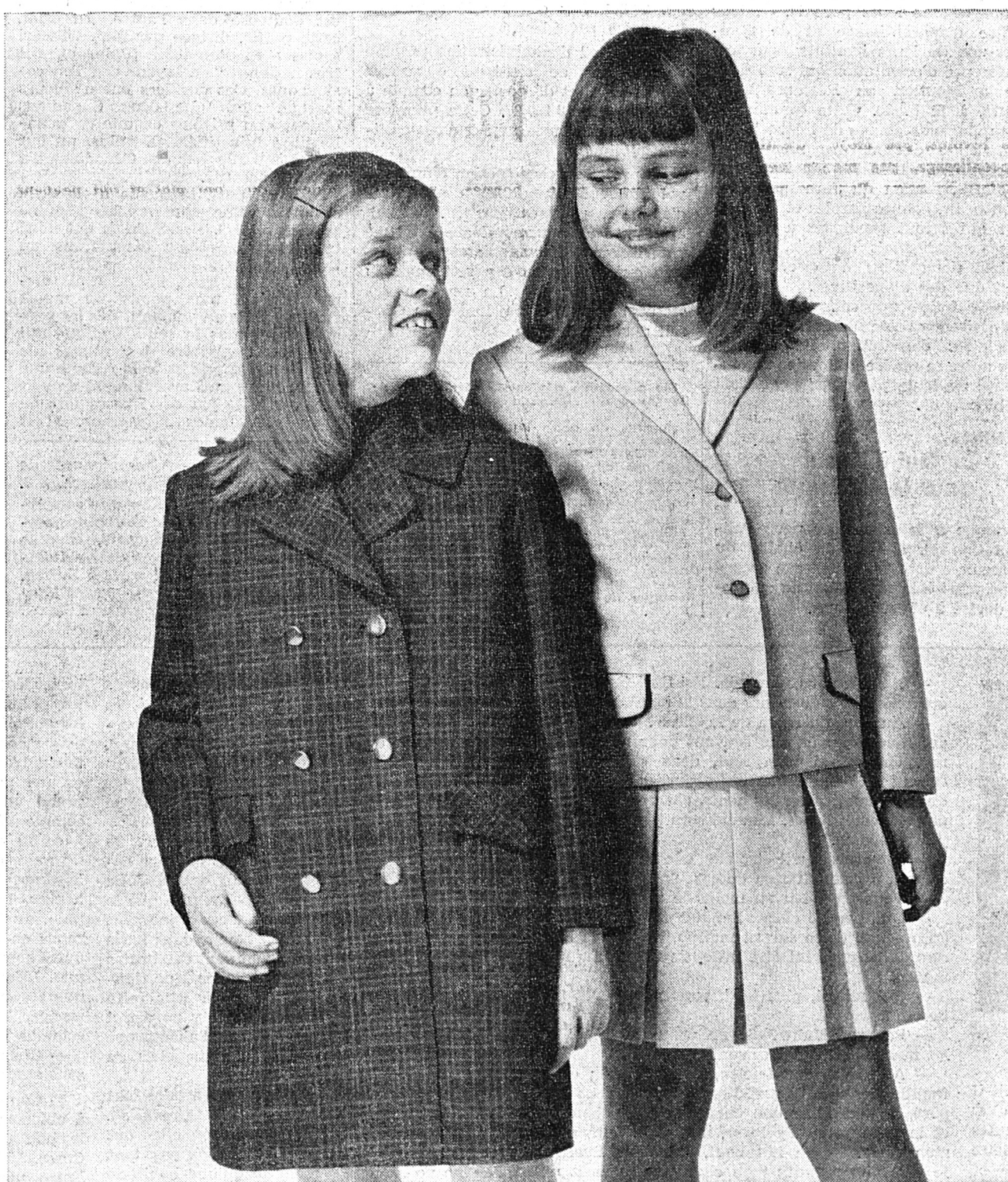
ENFIN...
LONG FORMAT



sélection des meilleurs tabacs indigènes et importés du maryland



Gonset



Les fillettes
les préfèrent parce
qu'ils sont très mode

(gauche)
Manteau en Terlenka
doublé de nylon,
poches à rabat,
ton bleu/vert.
Tailles 6 à 13 ans.


6 ans **59.—**
+ 4.— par an

(droite)
Costume en Diolen
doublé de satin,
jupe à plis plats,
coloris ciel ou rose.
Tailles 6 à 13 ans.

6 ans **65.—**
+ 4.— par an

106/7.35.6.2

SANDOZ PLACE DE LA GARE 

 Grand choix de fleurs
Gerbes
Plantes - Couronnes
Tél (039) 21231
SERRE 61

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
 Av. L.-Robert 88 La Chaux-de-Fonds
BANQUE EXEL Tél. 51612

ESSAIS DE PROSPECTIVE NEUCHÂTELOISE

VERS UNE POLITIQUE SCOLAIRE D'ENSEMBLE

Nos lecteurs se souviennent des cinq articles qui ont déjà paru ici même (« Peuple-Sentinelle » des 12, 21 et 29 octobre, 12 et 18 novembre 1965) sous la signature de Ph. Muller, député et conseiller général socialiste de Neuchâtel. Ils avaient visé à déterminer ce que serait la réalité de notre canton dans quinze et dans vingt-cinq ans. Une première conclusion se dégageait: notre canton, comme toute communauté industrielle moderne, aura un besoin croissant de compétences de toute nature, tant dans l'agriculture, que dans l'industrie et les services. C'est le rôle du système scolaire que d'assurer la formation fondamentale et la formation professionnelle des jeunes, de manière que chacun trouve sa place dans la société, et que la société reçoive les opérateurs dont elle a besoin pour son fonctionnement. Notre système scolaire actuel répond-il à ce qu'on attend de lui ?

Commençons par nous excuser auprès de nos lecteurs. Nous croyions n'avoir interrompu notre série d'articles que pour quelques jours, juste le temps de consulter les deux députés qui ont été chargés d'étudier les problèmes éducatifs au sein de notre groupe de députés cantonaux. Il a fallu plus de deux mois pour trouver une soirée qui convienne à trois personnes seulement. Cela donne, disons-le en passant, une idée de la surcharge qui pèse actuellement sur les personnes qui « font de la politique » à notre époque. Elle ajoutent, de façon bénévole, un sérieux fardeau à leurs engagements professionnels et familiaux, et la moindre goutte d'eau supplémentaire fait déborder un vase trop plein. Que ne sommes-nous dotés des instruments administratifs indispensables, comme c'est déjà le cas en Allemagne et comme cela le sera bientôt en Suède !

Quand on réfléchit aux questions scolaires dans notre canton, on ne manque pas d'arriver rapidement à la conclusion que toute réforme significative est liée d'abord à l'abandon de la notion d'âge minimum pour l'entrée en scolarité ou pour accéder à certains types de formation. Ce point est si important que nous lui consacrerons un chapitre entier dans notre enquête prospective.

Lever l'hypothèque de l'âge

Avant l'institution de l'école obligatoire, et quand l'instruction relevait

encore principalement de la famille (les riches payaient un précepteur pour leurs enfants, les pauvres recouraient à l'aide du pasteur ou du curé), l'enfant commençait souvent spontanément sa formation, en apprenant de lui-même à lire, à peine aidé par les adultes qui l'entouraient. Cette première formation se plaçait ainsi au moment où l'enfant était « prêt à lire », sans considération rigide d'un âge. Et, de fait, les différences individuelles étaient, sur ce point, considérables.

Pendant longtemps, le début de la scolarité obligatoire n'était pas rigide déterminé. Il y avait bien un âge au-delà duquel on ne pouvait plus retarder l'entrée à l'école. Mais les parents étaient assez libres d'anticiper, de quelques mois, voire d'une année entière, cette obligation. Ainsi, au départ, tous les enfants n'étaient pas forcément de même âge chronologique. Mais ils étaient souvent assez homogènes dans leurs possibilités intellectuelles, dans leur préparation préalable et dans leur aptitude à apprendre à l'école.

Cependant, la fin de la scolarité était plus rigide déterminée, dans la mesure où elle coïncidait avec l'entrée dans la vie active. Avant quinze ans révolus, pas moyen d'entrer en apprentissage, pas moyen non plus d'entrer en usine. Pour les maturités fédérales, dix-huit ans étaient également prescrits. La plupart des universités connaissaient une limite infé-

rieure à l'âge où elles enregistrent les étudiants, généralement dix-huit ans.

Il a donc semblé naturel de fixer de la même manière rigide l'entrée à l'école, en faisant une simple soustraction: on prend l'âge d'entrée dans la vie pratique, on ôte le nombre d'années d'école obligatoire, on arrive à six ans, on va donc fermer l'école publique à tous ceux qui n'ont pas atteint cet âge.

Cette réglementation est un facteur d'ordre. Administrativement, elle coupe toute discussion: on n'a pas besoin d'examiner l'enfant pour savoir s'il serait en mesure de suivre l'école, on vérifie son acte de naissance, et hop! le voilà écolier. Après, on verra bien ce qu'il peut faire. De plus, en principe au moins, et au début, les classes ont des chances d'être assez homogènes: mêmes tailles moyennes, même mobilier requis. Enfin, on supprime le problème vexant des années « perdues » pour les enfants qui auraient achevé leur scolarité en nombre d'années mais qui ne pourraient pas entrer à l'université parce qu'ils n'auraient pas l'âge minimum voulu.

Une réglementation absurde

Cette réglementation administrative est cependant absurde. Elle l'est dans le sens le plus fort du terme: elle consiste à appliquer une règle administrative dans un domaine où cette

règle n'a simplement pas de sens. Cette règle implique que l'âge chronologique est une bonne mesure du développement mental. On sait aujourd'hui que cela est faux. A n'importe quel âge, à travers toute la croissance, il y a des enfants qui sont au-dessus de la moyenne des enfants de leur âge, et d'autres qui sont au-dessous. On connaît même assez précisément la proportion: à six ans, à peu près le sixième des enfants est capable déjà de performances que l'on constate chez la moyenne des enfants de sept ans, et un sixième au moins n'est encore, au mieux, capable que ce que les enfants de cinq ans font en moyenne. Notre règle administrative joue à peu près pour les deux tiers des cas. Ceux qui sont légèrement distancés ne vont pas réussir facilement leurs premières acquisitions scolaires, ceux qui sont en avance naturelle perdent tout simplement leur temps à faire lentement des choses qu'ils pourraient apprendre beaucoup plus vite (et se trouver disponibles pour d'autres acquisitions).

Tant que la société est statique, le mal est supportable. Dans une société doublement dynamique comme la nôtre, il devient extrêmement grave. En effet, la masse des connaissances à dominer, des savoirs à acquérir, des compétences à cultiver — pour arriver simplement au niveau de la recherche contemporaine — est démesurée, et ne cesse de croître encore. Les gens capables ont de toute façon de très longues années d'école (les neuf ans

obligatoires, les trois ans de gymnase, les quatre — au moins — de l'université) pour arriver à comprendre les problèmes élémentaires de leur discipline. Quand ils ont conquis une licence, ils commencent tout juste à comprendre les problèmes de la recherche. Une nouvelle formation leur est indispensable pour parvenir au « niveau de la discussion », et ce sont trois, cinq, dix années supplémentaires qui deviennent normales dans la plupart des disciplines scientifiques. On pourrait cependant abréger ces délais, en aménageant des passages plus rapides. On voit à l'étranger des bacheliers de quinze ans. Certes, ce ne sera jamais la règle. Mais ces exceptions doivent être possibles, non seulement dans l'intérêt des bien-doués eux-mêmes, mais dans l'intérêt de la société entière.

Une conclusion se dégage tout naturellement. Si la notion d'âge chronologique est périmée, il faut la remplacer par la notion de degré scolaire, c'est-à-dire définir les entrées, les passages, les promotions au degré supérieur en terme de savoirs définis, de choses sues et dominées et non plus en nombre d'années vécues. Mais il n'y a aucune raison pour ne pas commencer dès le départ, et cela engage à considérer les maternelles comme un degré scolaire intégré dans l'ensemble de la formation. C'est sur ce point que nous insisterons dans notre prochain article.

PH. MULLER.

LA CHRONIQUE HURONNE

Au pays où l'on croit que « Tout finit toujours par des chansons! »

« Avec trois bonnes semaines d'avance, le fameux printemps parisien a fait son apparition. »

C'est le style, sans doute jugé « très parisien » par son auteur, d'une lettre adressée des bords de Seine aux lecteurs de la « Tribune de Lausanne » du mercredi 9 mars 1966.

Eh bien! moi, le Huron, le mal embouché, le type qui est du pays des grands lacs salés et qui est venu planter sa tente, non pas au cœur de l'Île-de-France, mais dans un pays que sa nature austère et la rigueur de son paysage rendent prodigieusement attachant, je tiens à informer respectueusement monsieur le chroniqueur du beau monde, informant celui de Romandie des faits et gestes de celui de Paris, que de son « fameux printemps parisien » je m'en fous éperdument.

Car enfin, « les pêcheurs à casquette » qui, pour ce fin connaisseur du septième art, évoquent un film de René Austère et la rigueur de son paysage rendent prodigieusement attachant, je tiens à informer respectueusement monsieur le chroniqueur du beau monde, informant celui de Romandie des faits et gestes de celui de Paris, que de son « fameux printemps parisien » je m'en fous éperdument.

Une excuse pour ce manque de tact, je dirais volontiers de pudeur, qui consiste à écrire sur un ton badin, et comme en parlant de choses légères, gracieuses, qui font plaisir mais ne tirent pas à conséquence, sur des objets qui précisément sont pesants,

hideux, qui font mal et qui peuvent demain, s'il n'y est prêté attention et apporté remède, dégrader pour longtemps le climat politique d'une nation.

« L'affaire Ben Barka s'étiole doucement. Le juge Zollinger, épuisé, s'est alité. L'opinion publique se détourne de cette affaire, dont elle pressent qu'il n'y a plus rien à attendre », etc., etc.

J'admets que tout cela est juste et vrai, tristement vrai. A ceci près pourtant que c'est un singulier abus de langage qu'appeler « opinion publique » un conglomérat de curiosités malsaines, de désirs viscéraux de sensation, de vanité et d'appétit du scandale. Toutes les Marie-Chantal de la région parisienne ne font pas plus l'opinion publique de Paris que tous les Joseph Prudhomme de France ne font la démocratie française.

Mais enfin, puisqu'il est indubitablement vrai que la bêtise humaine, maintenue en condition par la presse du cœur et les magazines écœurants, qu'une imposture de plus du régime permet de confondre avec l'opinion publique, le chroniqueur de la « Tribune de Lausanne » a bien raison de l'écrire. Il informe ses lecteurs, nous ne le lui reprochons pas. Nous ne lui reprochons pas davantage, à ce Monsieur Moulin, de n'être pas de la race de cet admirable journaliste qui s'appelait, lui, Camille Desmoulin et qui méritait bien ce pluriel, car son « Vieux Cordelier » en a moulu, lui, du bon grain, avec aussi — soyons juste — un peu d'ivraie et quelquefois, hélas, du vent.

Mais lui, au moins, avait des colères justes et aussi des générosités bouleversantes et du courage civique, en un temps où le moindre geste de clé-

mence, voire de compréhension humaine, pouvait vous faire décréter suspect et traître à la nation.

Je le reconnais volontiers. La première république a vécu dangereusement. Elle a souvent, et sans même pouvoir se prévaloir, comme le font si souvent les gouvernements d'aujourd'hui, de la « raison d'Etat », masqué les meilleurs de ses fils. Mais elle a vécu dans un climat de grandeur, bandant au-delà des limites de la résistance humaine ses forces vers l'avenir.

Et, à tout prendre, cela valait mieux que les méthodes de la cinquième. Surtout s'il faut ajouter foi à ce que raconte à ses lecteurs le chroniqueur très parisien de la « Tribune » à propos de l'infortuné helléniste Maurice Clavel. Voici le récit qu'il en fait:

« ... M. Maurice Clavel, intellectuel de choc et, jusqu'à ces dernières semaines, gaulliste inconditionnel, continue à pousser des cris d'indignation. M. Clavel, connu surtout pour ses adaptations à la scène des tragédies grecques, trouve abominable qu'un régime aussi pur que la V^e République, n'ait pas fait toute la lumière sur l'enlèvement de Ben Barka. M. Clavel écrit des lettres de protestation que publient les journaux de l'opposition, tandis que ses amis politiques prennent des airs attristés pour murmurer qu'il « est tout simplement fou ».

Violence pour violence. Le risque du tribunal révolutionnaire et de la guillotine que faisait courir aux suspects la I^{re} République est encore préférable à celui de se faire « flinguer » par les poulets ou « embarquer » par les psychiatres de la V^e.

HÉRAKLÈS DE SAINT-YVES.

Convient-il de renoncer à l'opposition?

On nous écrit :

Le 23 février, le journal thurgovien socialiste a publié un article signé Gerda Rodel: « Renoncer à l'opposition? ». Le citoyen H. Widmer, de Romanshorn, ayant affirmé qu'au capitalisme moderne rien n'est changé et s'étant demandé s'il vaut encore la peine de prendre part aux responsabilités du gouvernement en tant que parti politique minoritaire de l'opposition — quand l'urne ne fait que légaliser des articles constitutionnels le citoyen se retire dans la passivité — Gerda Rodel nous rappelle qu'il ne faut renoncer ni aux responsabilités ni à l'opposition. Au mouvement du travail nous devons l'assurance vieillissante après une dure lutte de classe. Le possesseur de la productivité n'a jamais renoncé à la lutte de classe, il a seulement changé ses méthodes. Pour le capitalisme, la démocratie ne va que jusqu'à la porte de l'usine. Après 40 ans de loyaux services, un ouvrier peut être abaissé par ses supérieurs, sans protection; même contre une révocation précoce, il est à la merci de son employeur. Bien plus, qui empêche une firme d'ouvrir une succursale aux Indes, au Japon, si la main-d'œuvre y est meilleur marché? Peu importe au patronat si le chômage s'installe chez nous. Qui a connu les années de crise se rappelle qu'il fallait mendier du travail. On critique le Parti socialiste zurichois d'utiliser l'argument de la réduction des effectifs ouvriers étrangers, on peut avoir de la discipline sans pour cela cultiver la haine contre les Italiens. Il est de bonne guerre de prévoir et de ne pas attendre que l'étranger prenne notre place pour en arriver fatalement à la bagarre quand le Suisse devra aller signer sa feuille de chômage. Il faut revendiquer la manne de la haute conjoncture sans honte. Aussi longtemps qu'il y a des fabriques qui paient la main-d'œuvre 2 francs à l'heure, ce n'est pas l'ouvrier qui est la cause de la vie chère. Un employé peut-il se faire construire

une maison, payer un loyer dans un appartement neuf, si sa femme ne va pas travailler? M^{me} Rodel ajoute justement qu'il y a l'auto, la télévision, les achats à tempérament, la vie au-dessus de ses moyens et tout cela grâce à la propagande de la production qui a compris comment éveiller le sentiment de la possession. Sans aide de l'Etat bien des familles ne peuvent payer les études à leurs enfants. Un serviteur quitte la fabrique après 40 ans aussi pauvre que quand il a commencé, il ne peut se créer un capital qui le rendrait libre, il a seulement contribué à grossir la richesse des autres. Le mot prolétaire n'est pas à la mode, mais il ne signifie rien d'autre que déshérité. C'est le sort de la majorité du peuple. Comme jadis l'ouvrier ne possède que sa force de travail et — un téléviseur. Aussi longtemps qu'il a du boulot, il est satisfait et ne pense pas que le capital continue à se concentrer de l'autre côté. La puissance industrielle se resserre toujours plus entre les mains de quelques despotes qui tirent les ficelles. C'est une femme qui nous engage à nous réveiller. Qu'attendons-nous pour lui donner le droit de s'exprimer légalement par l'urne et l'éligibilité sur tout notre territoire?

FRITZ KÄMPF, Romanshorn.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



GENÈVE

Oui, le Grand Casino doit être réutilisé

En prévision de la votation communale référendaire de la ville de Genève, à laquelle les électeurs et les électrices participeront le 20 mars prochain, les autorités de la ville avaient invité la presse à une séance d'information suivie de la visite de l'immeuble municipal du quai du Mont-Blanc.

La séance était présidée par M. E. Ganter, maire de la ville, et il appartenait à notre ami Claude Ketterer, le nouveau conseiller administratif de la ville de Genève, chargé du Service immobilier, et à ses collaborateurs, de présenter un exposé très clair et convaincant et de commenter très efficacement la visite des locaux du Grand Casino qui doit être réparé afin de pouvoir être remis à la disposition de la population genevoise.

Le conseiller administratif socialiste déclara, sans aucune ambiguïté, que la solution proposée de la remise en état des locaux délabrés était une solution temporaire, mais indispensable, en attendant les possibilités de construire une grande Maison des Congrès, digne de la Genève moderne.

Hélas! il faut bien se rendre à l'évidence qu'une telle Maison des Congrès ne sera réalisable que dans dix ans et plus, en raison des sommes considérables à investir, puisque l'on parle de 50 à 60 millions de francs pour des travaux qui dureraient plusieurs années.

Certes, le Grand Casino qui avait été affermé à des personnes privées pendant des décennies, a été «exploité» dans le plus mauvais sens du terme, c'est-à-dire jusqu'à l'usure des... plâtres.

Il n'en reste pas moins que sous les aspects délabrés des installations intérieures, de même que l'aspect extérieur est rendu d'autant plus bizarre qu'il a été fait au cours des ans des adjonctions de construction à bon marché, que le Grand Casino est un immeuble salubre et solide qui mérite d'être retapé.

Précisons que le projet de transformation semble avoir été minutieusement étudié pour que les surfaces soient judicieusement utilisées à des emplois multiples, tels que salle de spectacle (de 900 places), avec de nouveaux fauteuils dans lesquels seront encastrés des appareils de tra-

duction simultanée; de nombreuses salles de 20 à 100 personnes pour des réunions restreintes; un restaurant moderne, avec salle de banquet, et enfin, la salle des jeux qui ne pourront être autorisés à nouveau que par l'autorité fédérale.

Dans ce plan de rénovation, les salles qui étaient autrefois mises à disposition de clubs privés et selectifs (sic), pour lesquelles les gens huppés ne payaient qu'une location dérisoire, seront mises à disposition du public genevois.

Ces salles pourront être utilisées par les nombreuses sociétés locales de Genève qui se plaignent de la pénurie de locaux pour leurs soirées et banquets, et ceci en été comme en hiver puisque une importante chaufferie à mazout sera installée, complétée d'ailleurs par des installations d'air.

Signalons en passant, qu'en raison des risques d'incendie, le Conseil municipal a déjà fait monter, il y a une année, des installations de protection contre l'incendie qui ont coûté plus de cent mille francs.

Disons encore que nous avons été assurés que la gestion et l'administration dépendraient d'une société d'exploitation, régie directement par des représentants équitablement répartis du Conseil municipal, et sous son contrôle et que les comptes seraient présentés en budget comme une régie autonome ayant à assumer ses charges et frais.

En conclusion: considérant la situation de fait qui rend impensable que Genève reste sans une salle de spectacle, de divertissement, de loisirs et de congrès pendant de nombreuses années, il importe que le Grand Casino, dont la population genevoise est habituée à voir le scintillement des lumières les soirs d'été, soit remis en état et fonctionne dans le plus bref délai, c'est-à-dire seulement en automne 1967, si les travaux peuvent commencer rapidement.

L'on a déjà perdu trop de temps à cause du référendum, mais pour démarrer à nouveau, il faut que les électeurs et électrices de la ville de Genève se préoccupent sérieusement d'accepter les propositions du Conseil municipal.

Ils iront aux urnes, la semaine prochaine et voteront «OUI».

Lucien Tronchet

CHRONIQUE VAUDOISE

Le Centre dramatique romand présente LES FUSILS DE LA MÈRE CARRAR, de Brecht

Mardi dernier, au Théâtre des Faux-Nez, le Centre dramatique romand présentait les «Fusils de la Mère Carrar», pièce en un acte de Bertolt Brecht. Ce spectacle sera donné jusqu'à fin avril. On peut le recommander.

Cette œuvre évoque un épisode de la guerre civile espagnole. M^{me} Carrar, veuve d'un pêcheur victime de ses idées républicaines, veut empêcher ses fils d'aller se battre contre les franquistes. Ces derniers assassinent Juan, le fils aîné. Alors la veuve Carrar sort de leur cachette les fusils qu'elle détenait et s'en va au combat avec son fils cadet.

L'argument est simple, presque simpliste. Cependant il pose la question de la responsabilité, de l'engagement. Sur ce pivot central rayonnent d'autres questions, tout aussi fondamentales. Et si le cadre choisi est celui de la terrible guerre d'Espagne, la démonstration de Brecht a une portée plus vaste, plus générale. Malgré quelques longueurs, quelques redites, les «Fusils de la Mère Carrar» atteignent à une haute et profonde qualité d'émotion.

On le doit aussi aux comédiens. Si certains d'entre eux révèlent quelques maladresses ou insuffisances, cela ne porte que fort peu ombrage à la belle tenue d'une interprétation où M^{me} Liliane Aubert (la veuve Carrar) se révèle une actrice à la fois fougueuse et pleine de force intérieure, où M. Jacques Gardel possède un évident don de présence et où M. José Descombes campe avec vérité son personnage de soldat républicain.

De plus, on sait remplir les silences qui deviennent lourds de signification. Excellent décor de Bosserdet, soulignant le réalisme de l'œuvre, comme le souligne d'ailleurs la mise en scène soignée et intelligente d'Alain Knapp.

En première partie, un récital de poésie espagnole, présenté par une dizaine d'interprètes et mis en valeur par des jeux d'éclairage judicieux, nous rappelait ou nous faisait découvrir un répertoire trop peu connu, le visage d'une Espagne que ne soupçonnent guère les touristes de la Costa Brava.

Géo-H. Blanc.

Admissions à l'Ecole normale

156 en 1950 et... 230 en 1966

Les concours d'admission de l'Ecole normale ont eu lieu il y a quelques jours. On a constaté avec satisfaction que le nombre des candidats inscrits, notamment pour les sections d'instituteurs et d'institutrices primaires, était en forte augmentation.

En 1950, il y avait 156 candidats pour les classes primaires (instituteurs et institutrices); en 1965, il y en avait 209; en 1966, il y en a eu 230. Ce qui est réjouissant aussi, alors que la féminisation de la profession paraît excessive aux observateurs, c'est que le nombre des candidats masculins, qui était de 64 en 1950, et de 63 en 1965, était de 92 pour le dernier concours.

Pour fonder la décision d'admission sur des considérations plus nuancées que le simple contrôle des aptitudes scolaires, le Département de l'Instruction publique a complété, cette année-ci, l'examen traditionnel par un exa-

ment psychologique. Bien que les résultats de cet examen n'aient été pris en considération, pour cette année, qu'à titre subsidiaire, ils ont été des plus utiles.

Le souci du Département de l'Instruction publique a été de prendre, de ces candidats inscrits, la proportion la plus élevée qui fût compatible avec le niveau de qualité que l'on doit exiger de futurs membres du corps enseignant. C'est ainsi que, sur les 92 candidats jeunes gens, on en a admis 77; sur les 138 candidates jeunes filles, on en a admis 106.

Quant aux candidates à l'enseignement dans les classes enfantines, leur nombre, ces années dernières, oscillait autour de 80. La seule classe de l'Ecole normale de Lausanne ne permettait d'en prendre qu'une vingtaine; cette année-ci, grâce à la création de la classe d'Yverdon, on a pu en accepter 42.

Un départ regretté

Le Conseil d'Etat a accepté, pour le 31 mars, la démission de M. Marcel Monnier, secrétaire général du Département de l'Instruction publique et des cultes, avec remerciements pour services rendus.

M. Monnier quittera son poste au moment où son successeur entrera en fonction, mais il a été chargé par le Conseil d'Etat de poursuivre certaines études en cours.

Réd. — Tous ceux qui le connaissent regretteront vivement le départ de M. Monnier qui a été, ce qu'il est convenu d'appeler, un «grand commis» de notre administration vaudoise. Nous sommes heureux qu'il ne quitte pas entièrement l'administration et qu'il continue à mettre sa science et son intelligence au service du bien commun et surtout de cet important secteur qu'est l'enseignement. **ho.**

Campagne romande des jeunes contre la faim

Thé et cirage

L'activité est grande parmi les petits Lausannois, en faveur de la campagne romande des jeunes contre la faim. Leur volonté de constituer le plus grand nombre possible de caisses d'outillage rencontre la générosité du public. Ils en sont tout réchauffés et, du fond du cœur, ils disent merci à tous.

Samedi 12 mars, ils seront de nouveau à l'œuvre.

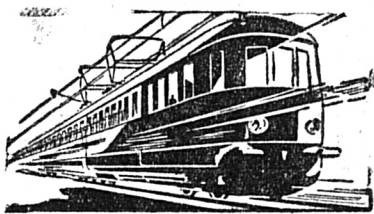
A 14 heures, à la salle du Temple de la Croix-d'Ouchy, M. Raymond Bosshardt, chef cantonal du Faisceau cadet des Unions chrétiennes de jeunes gens, ouvrira un thé-vente des cadets de la troupe de Montchoisi, qui vendront des objets fabriqués de leurs mains au cours de ces deux derniers mois. Ils agrémeront l'après-midi de productions et de chants.

Les petits gars de la 3 L I se posteront de nouveau, ce même samedi, au débouché du passage sous voie est, pour faire briller tant et plus les chaussures, de 11 h. 30 à 18 h. 30. Ils seront en force pour faire reluire tous les souliers du dimanche.

Une grande courbette de gratitude en leur nom à tous.

Tu supportes les injustices; console-toi. Le vrai malheur est d'en faire. Pythagore

La Chaux-de-Fonds



Pâques 1966 à PARIS

Aller le 7 avril; retour le 11 avril au soir

BILLETS SPÉCIAUX A PRIX RÉDUITS au départ de

LA CHAUX-DE-FONDS NEUCHÂTEL	1 ^{re} cl.	Fr. 92.—	2 ^e cl.	Fr. 63.—
	1 ^{re} cl.	Fr. 85.—	2 ^e cl.	Fr. 58.—

Arrangement d'hôtel à Paris (chambre et petit déjeuner) à partir de Fr. 105.—

RHÉNANIE-HOLLANDE

Croisière sur le Rhin et séjour aux Pays-Bas
9 jours de voyage dès Fr. 775.—

Programmes détaillés et inscriptions au plus vite chez:



VOYAGES ET TRANSPORTS S.A.

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 62
Tél. (059) 3 27 05

Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 5
Tél. (058) 5 80 44

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange - Librairie place du Marché tél 2 33 72

ÉTAT-CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

10 mars 1966
Naissances

Brandeello Mirko - Paolo, fils d'Urbano-Paolo, boulanger-pâtissier, et d'Anna-Maria née Monnesso.
Monaco Edouard - Christophe, fils de Pio - Eugenio

Décès

Sandoz - Gendre née Bour-

quin Eva, ménagère, née en 1900, épouse d'Henri (Numa-Droz 129).

Macquat Louis-Eugène, industriel, né en 1883, époux de Louise-Emma née Jaek (Léopold-Robert 108).

Iseli née Interwildi Louise-Bertha, ménagère, née en 1878, veuve de Jules-Edouard (Numa-Droz 199).

ART SOCIAL

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les vendredi 18 et samedi 19 mars 1966
Portes: 19 h. 30 Rideau: 20 h. 15

Le Centre dramatique romand présente

LES FOURBERIES DE SCAPIN

Comédie en 3 actes de MOLIÈRE

Prix des places: Fr. —, 70, 1, 70, 2, 70 (taxes comprises, vestiaire en plus)
Location au bureau du Théâtre, dès le mardi 15 mars 1966.



von GUNTEN

Verres de contact



**OPTICIEEN
TECHNICIEEN
MECANICIEEN
DIPLOME**

Avenue Léopold-Robert 21

Faites lire votre journal!

MONSIEUR

seul, sans enfants,

cherche DAME d'un certain âge pour l'entretien de son ménage. Pas de gros travail. Horaire de travail réduit.

Ecrire à M. Henri Calame, Saint-Sulpice (Val-de-Travers), NE.

SECURITAS S. A.

ENGAGE POUR LES CANTONS DE VAUD - VALAIS - NEUCHÂTEL - FRIBOURG - GENÈVE

Gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse. Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à Securitas, rue du Tunnel 1, Lausanne.



VILLE DU LOCLE

Vaccinations et revaccinations contre la diphtérie et le tétanos

Les vaccinations officielles auront lieu au collège des Jeanneret:

Mercredi 30 mars, à 15 heures 1^{re} piqûre
Mercredi 20 avril, à 15 heures 2^e piqûre
Les inscriptions seront prises au préalable au bureau N° 13, Hôtel de Ville, où tous renseignements peuvent être demandés. **Dernier délai: mercredi 23 mars 1966.**

Coût: Fr. 4.—, à payer au moment de l'inscription. Tous les enfants doivent être vaccinés contre la diphtérie dès le 4^e mois et dans le courant de la 1^{re} année de vie, puis revaccinés 5 ans au moins après la 1^{re} vaccination. Les enfants doivent présenter un certificat de vaccination lors de leur entrée à l'école, ou une attestation qu'ils ont été atteints de cette maladie.

Prière de remettre le certificat de vaccination au moment de l'inscription. Les médecins vaccineront à titre privé à leur domicile.

COMMISSION DE SALUBRITÉ PUBLIQUE

Abonnez-vous à notre journal

La Chaux-de-Fonds

Théâtre: Les «Deux Anes» triomphent

C'est un véritable triomphe qu'a remporté hier soir au Théâtre la troupe montmartroise du cabaret des «Deux Anes». Chaque mot drôle, chaque calembour recueillait des tempêtes d'applaudissements. Portés par ce flot d'enthousiasme, les chansonniers en remettaient et l'esprit dit parisien fusait «zébulonait».

Si nous en restons strictement sur le plan «chansonnier», ce succès est mérité. La troupe que mènent Pierre-Jean Vaillard et Christian Veibel est très au point. Chacun marche tambour battant, même les femmes qui, la plupart du temps, dans ce genre de spectacle jouent les utilités de toutes sortes. Sur ce plan donc, à l'exception d'une ou deux scènes un peu languettes de la seconde partie du programme, qui était constituée par une «monture», on ne peut être que louanges.

Si l'on se place dans une perspective progressiste, force nous est pourtant de dire que le bilan est moins satisfaisant. Où est-il le temps des Bruant, des Marsac? On ne fustige plus, on caresse; on ne mord plus, on

fait sourire. Une analyse superficielle peut faire croire à une satire féroce, mais un examen plus attentif montre que la rosserie est, somme toute, gentille. On ne remet rien en question dans le meilleur des cas, dans le pire — M. Veibel — on est carrément raciste. De temps à autre apparaît une pointe d'antisémitisme et tout au long du spectacle sourd l'influence du cartésianisme.

Voilà! Nous n'allons pas nous lancer dans la polémique, mais nous pensons qu'un journal de gauche doit, d'une part, juger de la valeur artistique d'un spectacle, d'autre part, qu'il doit en montrer la portée et les intentions dans une optique politique.

N. B. — Nous avons remarqué que les spectateurs du premier rang prenaient grand plaisir à être pris à partie par les chansonniers. Comment se fait-il que notre public soit si tolérant envers les critiques qui viennent de derrière les feux de la rampe et qu'il le soit si peu à l'égard de ceux qui écrivent les comptes rendus théâtraux dans les journaux?

Enquêtes et discrétion

On parle d'un ou de plusieurs cambriolages commis en ville ces derniers jours. La police enquête dans la plus grande discrétion, tandis que dans les conversations, cette, ou ces affaires prennent les proportions qu'on veut bien leur donner.

Communiqués

Un grand concert public et gratuit. — Samedi, le Chœur d'hommes La Cécilienne, sous la direction de Michel Corboz, et la Musique militaire Les Armes-Réunies, sous la direction de René De Ceuninck, donneront un grand concert public et gratuit. En première partie, les Armes-Réunies interpréteront la «Marche héroïque», de Saint-Saëns, et l'ouverture «Léonore 3», de Beethoven (transcription A. Quinet). En deuxième partie, la Cécilienne présentera un programme de beaux chants pour voix d'hommes. Et en troisième partie, la Musique militaire terminera par «Capriccio spagnolo», de Rimsky-Korsakov, «Mississippi», ouverture de Fred Grofé, et «Royal Standart», marche de P. Chesterton.

Match au loto. — Ce soir, dès 20 h. 15, à la grande salle de l'Ancien-Stand, dernier grand match de la saison, par l'Omnisports.

L'entêtement est une faiblesse absurde. Si vous avez raison, il amoindrit votre triomphe; si vous avez tort, il rend honteuse votre défaite. Sterne



Monique Mathys et Yves Aellig aux Mélézes

Demain soir, à la Patinoire des Mélézes, carnaval sur glace et gala de patinage.

La piste sera ouverte, dès 20 heures, à tous les patineurs costumés, alors que dès 21 heures se déroulera un grand gala avec la participation des espoirs du club et de leur professeur, Christiane Boillot, ainsi que de Blaise Rossinelli, du Locle, champion suisse B, Beat Mayer, de Zurich, ancien champion suisse junior, Ingrid Zeiterle, de Zurich, championne suisse B, et du couple Monique Mathys et Yves Aellig, champions suisses, ayant participé aux championnats européens ainsi qu'aux championnats mondiaux de Davos.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Nods: grave affaire de mœurs
Des soldats y sont impliqués

On se souvient de la fermeture récente par la police, d'un bar clandestin découvert à Diesse et où des jeunes gens et des jeunes filles en âge de scolarité menaient joyeuse vie.

Une autre affaire, plus grave encore, vient d'éclater dans la région.

On vient de découvrir, en effet, à Nods, une importante affaire de

mœurs dans laquelle sont impliqués des enfants en âge de scolarité ainsi que des adultes. Parmi ceux-ci, on compte plusieurs militaires qui ont déjà été arrêtés. La police cantonale poursuit son enquête.

REUCHENETTE

Identifié

C'est un jeune homme de 21 ans, domicilié à Bienne, qui, dimanche, en visitant la galerie de la cimenterie de Reuchenette, a volé les 300 détonateurs et 200 mètres de mèche. Il aura à répondre de son acte devant le juge du district de Courtelary.

SAINT-URSANNE

Quatre heures sous son char

Mercredi après midi, à Bellefontaine, entre Saint-Ursanne et Occourt, un agriculteur, M. E. Roth, 57 ans, qui s'était rendu en forêt avec son char tiré par deux chevaux a été pris sous le véhicule qui s'était renversé à la suite d'une fausse manœuvre. Souffrant d'une fracture du fémur et au bassin, le malheureux ne put se dégager et ce n'est que quatre heures plus tard que les gens de la ferme, inquiets de son absence prolongée, vinrent le tirer de son inconfortable position pour le transporter à l'Hôpital de Porrentruy. Par chance, les chevaux étaient restés tranquillement sur place pendant tout ce temps.

Deux blessés sur la route de Lyss

Alors qu'il dépassait une voiture bernoise, mercredi, vers 23 h. 40, un automobiliste de Neuchâtel roulant sur la route Lyss-Bienne, a perdu la maîtrise de son véhicule, qui fit plusieurs tonneaux. Le conducteur, M. Heinz Ehrler, 22 ans, de Neuchâtel, et sa passagère, M^{lle} Danièle Quatino, 20 ans, de Bienne, souffrent tous deux d'une commotion cérébrale et de blessures aux jambes et aux bras. Ils ont été hospitalisés.

Le Locle

Avant le Conseil général

L'implantation du nouveau collège Secondaire

La commission chargée par le Conseil général, le 20 décembre 1965, d'examiner le problème de l'implantation d'un nouveau collège secondaire, a déposé son rapport.

Ce rapport conclut que les opinions sont encore divergentes et que si cette implantation est désirée au centre de la ville par une majorité de la commission, le malaise continue, car une minorité estime que les Fiottets offrent des avantages certains: a) situation dans un endroit tranquille; b) à l'écart des bruits de la circulation; c) complexe sportif à proximité; d) possibilités d'agrandissement illimitées.

D'autre part, malgré l'exiguïté actuelle du terrain, le projet de la rue Bournot aurait des avantages: a) possibilité d'utiliser certaines salles pour des besoins culturels (répétitions de chœurs, musique, cours du soir, bibliothèque, travaux personnels des élèves); b) amorce de l'assainissement d'un quartier du centre de la ville qui dépare notre cité; c) élimination de causes de divisions au sujet de transports gratuits d'élèves; d) pour le corps enseignant, réduction au minimum du temps perdu pour les déplacements; e) utilisation des immeubles achetés par la commune dans le but d'y ériger un collège (décision prise avant la réforme de l'enseignement, réd.).

Une certaine passion a animé les débats de la commission, car les cinq commissaires favorables à l'emplace-

ment des Fiottets ont de sérieuses raisons de préférer ce terrain; leurs arguments sont valables, dit le rapport, mais la situation idéale étant inexistante (! réd.), nous avons conscience, ajoute ledit rapport, que la solution adoptée est la plus favorable et la plus rationnelle.

C'est au Conseil général à prendre ses responsabilités; cela va promettre un grand débat, car partisans des Fiottets et supporters du centre de la ville vont s'affronter, tandis que le Conseil communal défendra son rapport favorable aux Fiottets.

Que la vraie sagesse triomphe!

Ventes de terrains

Rue de Kaolack, quatre; au Communal, deux; aux Jeanneret, une; au Verger, une; à la Combe-Girard, une.

Achat d'un petit domaine à la Baume de l'hoirie Fritz Robert. Cet achat s'inscrit dans la politique d'acquisition de terrains dans le but de permettre certaines reconstitutions forestières sur les terrains fortement en pente. Coût: 29 500 fr.

Achat d'une parcelle de terrain au Communal. — Il s'agit de 23 500 m² à détacher de l'article 214, à l'Est de l'immeuble Pugin 16, appartenant à M. Henri Girard. Coût: 74 500 fr. Ce terrain permettra l'extension du Centre sportif. R. P.

CONCERT H. MULLER

Organisé par les Jeunesses musicales de notre ville, ce concert a eu lieu mercredi soir, à la grande salle de la Maison de Paroisse, en présence d'un nombreux public où la jeunesse dominait.

Cette soirée fut entièrement consacrée à Beethoven.

Par son doigt extrêmement souple et un jeu de pédales parfaitement adéquat, H. Muller sait fort bien mettre en valeur le style de Beethoven.

Au fur et à mesure que se développait le programme, grâce à l'éblouissante technique du pianiste, on se laissait prendre et pénétrer par le charme. Car l'art du pianiste chaux-de-fonnier est au-dessus de tout éloge et son intelligence du style beethovenien merveilleuse.

Dominant son programme avec une magnifique autorité, il semble faire corps avec son instrument.

Son aisance étonnante ne l'empêche pas de posséder à fond les racines de l'œuvre. Aussi, les qualités de son jeu s'imposent avec une haute noblesse, même dans les pages difficiles à équilibrer, où des effets de rubato alternent avec des saillies d'une large amplitude sonore.

J. B.

Souscription

Report de janvier: Fr. 688.— Dons de février: P. L., Le Locle, Fr. 10.—; F. B., Saint-Sulpice, Fr. 2.—; R. S., Neuchâtel, Fr. 10.—; L. T., Le Locle, Fr. 5.—; R. M., Le Locle, 50 ct.; B. C., La Chaux-de-Fonds, 50 ct.; E. P., La Chaux-de-Fonds, 50 ct.; C. B., Neuchâtel, Fr. 10.—; T. E., Colombier, Fr. 1.50; U. J., La Chaux-de-Fonds, Fr. 1.—; F. P., Neuchâtel, Fr. 2.—; anonyme, Fr. 10.—; M. L., Neuchâtel, Fr. 1.50. Total: Fr. 742.50.

Nous remercions tous ceux qui ajoutent quelques francs bienvenus lors du paiement de leur abonnement. Rappelez-vous notre compte de chèques postaux: 23-3131.

L'ADMINISTRATION.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «Les Pianos mécaniques». PALACE: 15.00 et 20.30, «Dr No». EDEN: 20.30, «Station 3... ultrasecret». PLAZA: 20.30, «Dr Mabuse attaque Scotland Yard». SCALA: 20.30, «Compartment Tueurs». CORSO: 20.30, «Les Grandes Gueules». REX: 20.30, «Sissi».

Divers

BEAU-SITE: dès 19.30, vente de l'Union chrétienne paroissiale.

Pharmacie d'office

Pharmacie Bourquin, av. Léopold-Robert 39.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Moins de chômeurs

La situation du marché du travail et l'état du chômage à fin février se présenteraient comme suit:

Demandes d'emploi, 111 (86); places vacantes 376 (412); placements, 104 (69); chômeurs complets, 6 (16); chômeurs partiels, 10 (14). Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.)

VAL-DE-TRAVERS

Voiture retournée: trois blessés

Ce n'est qu'hier que la police a été mise au courant d'un accident survenu dimanche au Val-de-Travers. Une voiture conduite par M. P. Graf, de La Côte-aux-Fées, circulant entre le Mont-de-Buttes et cette dernière localité, s'était retournée à la suite d'un malaise du conducteur.

M. Graf et sa fille Myriam ont subi une commotion cérébrale; une autre passagère, M^{lle} Laure Mounoud, souffre d'un enfoncement de la cage thoracique.

Bienne

A propos de Cressier

Le conseiller national Auroi (soc.), de Bienne, a déposé une petite question urgente dans laquelle il déclare: «La raffinerie de Cressier a entrepris la construction d'une station d'épuration des eaux sans soumettre ses plans et ses principes aux autorités fédérales compétentes. La construction de cette station est en voie d'achèvement.

» Cette manière de procéder inquiète les populations concernées par cette raffinerie. Elle met en doute l'efficacité de la Commission fédérale de haute surveillance constituée en 1965, et qui devrait veiller à ce que la raffinerie de Cressier ne pollue pas l'air et les eaux.

» Avant qu'une situation irréversible ne soit créée, le Conseil fédéral ne pense-t-il pas qu'une surveillance de la construction de cette raffinerie devrait être plus sévère et que des mesures urgentes s'imposent, notamment l'arrêt de toute construction non autorisée.»

SAINT-IMIER
Gymnastique

Le championnat jurassien de gymnastique à l'artistique s'est disputé samedi, devant une salle comble, au cours d'un concert-variétés organisé par la Société fédérale de gymnastique. Le spectacle, des meilleurs, permit d'applaudir pupillettes et pupilles dans leurs gracieux ébats, d'admirer les élégantes représentantes de la sous-section féminine dans leurs danses et ballets tout de charme.

Le championnat mit en présence sept gymnastes, aux barres parallèles, au cheval d'arçons, à la barre fixe et aux anneaux. François Froidevaux démontra son incontestable supériorité en remportant avec facilité le challenge.

Classement: 1. Froidevaux F., Saint-Imier, 37,90 pts; 2. Steiger J.-P., La Neuveville, 36,50; 3. Nussbaumer G., Court, 34,80; 4. Girardin M., Bascourt, 34,60; 5. Nussbaumer F., Court, 33,75; 6. Hirschi G., Saint-Imier, 32,95; 7. Mathey H., 31.

Recrutement des sapeurs-pompiers

Il s'est effectué dès le début de la semaine et toucha tout spécialement les hommes de la classe 1946.

CENT ANS D'ACTION SOCIALISTE

La participation aux exécutifs

Dans le cadre des manifestations qui marquent un siècle de luttes ouvrières dans le canton de Neuchâtel, il n'est pas superflu de s'arrêter quelques instants au principe même de la participation socialiste aux exécutifs, et ceci pour deux raisons. D'une part, le chemin parcouru durant ces cent années est colossal. D'autre part, l'efficacité de notre participation est périodiquement remise en cause par quelques-uns de nos concitoyens.

Il n'est pas possible d'aborder le problème, au niveau fédéral, cantonal ou communal, sans rappeler quelques principes essentiels qui guident notre action.

Il ne suffit pas que nous nous déclarions socialistes. Tout le monde, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale surtout, se réclame peu ou prou du « socialisme ». Russes et Chinois font du « socialisme », et pourtant le fossé qui les sépare ne cesse de se creuser. Les travaillistes anglais et les sociaux-démocrates scandinaves font un « socialisme » qui n'a pas grand-chose de commun avec le « socialisme » des démocrates populaires. MM. Nasser et Bourguiba sont tous deux « socialistes », disent-ils, mais on sait ce qu'il en est de leur fraternité. M. Ben Bella construisait le « socialisme » quand son « frère » Boumediène l'a retiré de la circulation, au nom du « socialisme » également. Mettons fin à cette énumération que nous pourrions poursuivre longtemps : elle suffit à prouver que le mot de socialisme peut avoir des sens fort divers, et qu'il importe de préciser en cette matière.

Quant à nous, notre choix est fait depuis longtemps : nous entendons par action socialiste dans notre pays une action réformatrice qui s'inscrit dans le cadre de l'Etat démocratique. Nous sommes réformistes parce que c'est le seul moyen, à nos yeux, de réaliser progressivement les différents points de notre programme, dans la clarté et dans l'honnêteté. Nous préconisons le respect absolu des règles de la démocratie parce que c'est le meilleur moyen, nous en sommes profondément convaincus, d'assurer une véritable promotion du peuple.

Dès lors, nous prétendons faire partie de la communauté nationale sans aucune restriction, sans aucun complexe d'infériorité. Nous rejetons tout ostracisme contre nous.

Cela implique que nous assumions pleinement notre part de responsabilités dans la conduite des affaires du pays, à tous les échelons.

La Suisse fédéraliste, avec son éventail de partis politiques et de groupes économiques influents, connaît un certain équilibre des forces. Cet équilibre se trouve renforcé par la période de prospérité dans laquelle nous vivons et qui, selon toute vraisemblance, heureusement pour tout le monde, se poursuivra de nombreuses années encore. Il en résulte la stabilité politique qui caractérise notre pays depuis bientôt un demi-siècle. Les doctrines extrémistes, de droite ou de gauche, chaque fois qu'elles se sont manifestées chez nous, n'ont jamais exercé une emprise réelle et durable. Elles ne se sont jamais implantées vraiment, le terrain ne s'y prêtant pas. Même nos concitoyens, membres des différents partis populistes romands, ne démentent pas cette analyse : là où ils exercent des responsabilités, dans les deux villes des Montagnes neuchâteloises notamment, ils collaborent à la gestion des affaires locales et font du réformisme, bien qu'ils s'en défendent quelquefois. On est toujours le réformiste de quelqu'un, de même qu'on est toujours, aussi, le communiste de quelqu'un.

Ainsi notre choix réformiste, qui fonde notre participation aux exécutifs, n'est pas le fruit d'un calcul opportuniste, ni l'aveu d'une faiblesse de notre idéal, mais le résultat d'une réflexion approfondie et l'effet d'un sain réalisme.

FRITZ BOURQUIN,
conseiller d'Etat.

AVANT LE PROCÈS DES MEMBRES DU FLJ

La position du Rassemblement jurassien

Hier, en fin d'après-midi, le R. J. avait convoqué une conférence de presse, à Lausanne, afin de préciser sa position à l'égard des trois membres du FLJ, Marcel Boillat, Jean-Marie Joset et Pierre Dériaz, dont le procès s'ouvrira lundi prochain au Tribunal fédéral.

Roland Béguelin, secrétaire général du R. J. et rédacteur en chef du « Jura libre », et M. Roger Schaffter, vice-président central du R. J., parlèrent, l'un de « l'affaire du FLJ », l'autre de « la position du Rassemblement jurassien ».

Les deux hommes, après avoir souligné les différences qui existent entre leur groupe et le FLJ, ont insisté sur le contenu politique des délits dont sont accusés les trois hommes. Définissant la position du R. J., M. Schaffter a dit :

« Le R. J. déclare qu'il ne saurait se sentir solidaire des actes du FLJ, qui n'ont été ni inspirés, ni approuvés par lui. Pas plus hier que demain, le R. J. n'a voulu ni ne voudra prendre sur lui de pousser dans l'illégalité des hommes qui, étant découverts, seront seuls à payer.

» Mais ces distances que le R. J. entend maintenir nettement entre deux activités politiques, l'une qu'il veut légale, l'autre qui tombe dans l'illégalité, ces distances, disons-nous, ne peuvent l'empêcher de se sentir solidaire des accusés sur le plan humain. Ces hommes auront leur place dans l'histoire du Jura. »

DANS LE CANTON DE ZURICH

Ecrasé par son trax

Judi après midi, un conducteur de trax, M. Ernest Gasser, 38 ans, était occupé avec sa machine à débayer du sable lorsque, pour des raisons encore inconnues, il perdit l'équilibre au moment où le véhicule faisait marche arrière. En voulant remonter sur la machine, le malheureux glissa, tomba à terre, fut écrasé par le trax et tué sur le coup. Domicilié à Niederduerstelten, près de Bauma, il était père de trois enfants.

Voleuse précoce

Un ouvrier italien habitant une commune zuricoise était allé chercher à la banque ses économies, totalisant environ 7000 fr., afin de rentrer en Italie. Le lendemain matin, sa fille de 15 ans avait disparu avec l'argent. Le père trouva dans la chambre de la disparue une lettre dans laquelle elle lui annonçait qu'elle ne voulait pas rentrer en Italie, qu'elle voulait faire ce qui lui plaisait. Le père déposa plainte auprès de la police et, deux jours après, sa fille était appréhendée dans un hôtel de Rapperswil. Elle avait utilisé ces deux jours pour s'habiller à son goût et participer aux joies du carnaval dans l'Oberland zuricois. Elle dépensa pour cela 350 fr.

DANS LE CANTON DE VAUD

Tué par le train

Un navrant accident s'est produit jeudi, à la gare de Saint-Prex. M. Alfred Liniger, âgé de 85 ans, domicilié à Saint-Prex, qui utilisait le portillon se trouvant à côté du passage à niveau, à la gare même, a été happé, à 13 h. 52, par un train de marchandises survenant de la direction de Lausanne. Grièvement blessé, M. Liniger a reçu sur place les soins d'un médecin, puis a été transporté à l'Hôpital de Morges. Vu la gravité de son cas, il a ensuite été acheminé sur l'Hôpital cantonal, où il est décédé à son arrivée.

DANS LE CANTON D'ARGOVIE

Cambrioleurs à l'œuvre

Un cambriolage a été commis de nuit dans une fabrique de Dottikon, en Argovie. Les malfaiteurs ont enlevé les fusibles du système d'alarme et ont ouvert à l'aide d'un chalumeau mobile de la fabrique un coffre-fort qui se trouvait dans le bureau. Ce meuble contenait un millier de francs.

Puis les cambrioleurs s'emparèrent d'une camionnette, qui se trouvait dans le garage, pour transporter l'appareil à souder à Bremgarten où ils ouvrirent à l'aide du chalumeau un coffre-fort dans une entreprise commerciale. Ce coffre-fort contenait 3700 francs. Ils abandonnèrent sur les lieux l'appareil à souder et camionnette. D'après une communication de la police cantonale argovienne, il s'agirait de trois inconnus dont deux seraient âgés d'une trentaine d'années.

Vaud: les jeux sont faits

Pas de second tour pour l'élection du Conseil d'Etat

Hier soir, à Renens, le Parti libéral vaudois, réuni en congrès cantonal, avait une décision capitale à prendre.

Il s'agissait du second tour, éventuel, de l'élection du Conseil d'Etat vaudois. Après des discussions littéralement dramatiques, les libéraux ont décidé, par 113 voix contre 105, de ne pas représenter les candidats... malchanceux du premier tour, MM. Auguste Coderey et Henri Gesseney, qui n'ont pas eu, c'est l'évidence, l'approbation du corps électoral vaudois.

Après des discussions passionnées, le congrès décida de présenter un candidat dont on murmurait le nom dans les milieux initiés : M. Claude Bonnard, greffier au Tribunal fédéral.

Les libéraux présenteraient leur candidat sur une liste indépendante de la liste radicalo-agrarienne.

Les populistes ne présenteront, selon toute vraisemblance, aucun candidat au second tour, ainsi qu'ils l'avaient fait au premier.

Le Parti socialiste vaudois, qui avait réuni son Comité cantonal hier soir, à la Salle des Vignerons du Buffet de la Gare CFF, à Lausanne, a décidé, dans ces conditions, de présenter les mêmes candidats qu'au premier tour, soit les camarades Pierre Graber, chef du Département des finances, et René Villard, chef du Département militaire et des assurances.

A l'issue de sa réunion, le Comité cantonal du PSV a publié le communiqué suivant :

« Lors de son congrès du 6 février dernier, le Parti socialiste vaudois a déclaré que, partisan de la représentation des partis au Conseil d'Etat à

la mesure de leur importance, il ne pouvait pas, avec 46 députés sur 197, revendiquer plus de deux sièges au gouvernement. A l'occasion de la campagne électorale, il a répété qu'il ne contestait pas le droit du Parti libéral à être représenté au Conseil d'Etat, mais qu'il ne pouvait pas admettre le choix fait par ce parti de candidats qui ne répondaient pas aux exigences d'une telle fonction. Le corps électoral a clairement manifesté les mêmes sentiments.

» Pour prendre position en vue du deuxième tour, le Parti socialiste vaudois a attendu de connaître la décision du Parti libéral. Ce dernier, s'inclinant devant la volonté populaire, a finalement abandonné, à une majorité d'extrême justesse, ses deux candidats pour en présenter un nouveau dont la qualification n'est pas contestée.

» Dans ces conditions, le Parti socialiste vaudois a décidé de reporter pour le second tour les conseillers d'Etat Pierre Graber et René Villard, qui ont obtenu au premier tour une large adhésion du corps électoral.

Dans ces conditions, sauf une surprise de dernière minute, il y aura élection tacite, les candidats étant au nombre de sept pour sept sièges à repouvoir. Ce sont les candidats suivants : Pierre Graber et René Villard, soc. ; P. Schumacher, J.-P. Prader-vand et Ed. Debétaz, rad. ; M.-H. Ravussin, PAI, et Claude Bonnard, lib.

En fait, on constatera que, dans toute cette affaire, les électeurs vaudois, qui avaient clairement manifesté leurs sentiments, ont finalement triomphé...

Conseil national: Télévision et raffineries

Judi, dernier jour de la première semaine de la session, comportait un ordre du jour chargé et divers : une dizaine d'interpellations, quatre motions, une divergence avec les Etats et la votation finale sur les arrêtés anticonjoncturels. Présidence alternée de notre camarade Pierre Graber et de M. Widmer (rad., BS), vice-président. La votation finale prorogeant d'une ultime année l'arrêté sur le crédit a donné le résultat suivant : 74 oui, 55 non, 71 absences et abstentions.

La TV est-elle sous tutelle ?

Richard Müller (soc.), secrétaire de l'Union des PTT, développe une interpellation ayant rapport à la rediffusion des programmes TV de l'étranger en Suisse. De par la nature topographique de notre pays, seule la construction d'environ 200 stations émettrices pourrait garantir à tous les téléspectateurs une réception parfaite de tous nos programmes nationaux. Actuellement, il y en a 57 en service, mais la puissance de certaines de ces stations est si forte qu'elle gêne à la réception des autres programmes nationaux et rend impossible celle des émissions étrangères.

Jusqu'à maintenant, les PTT se sont opposés à l'édification de stations relais pour assurer la réception des programmes de l'étranger chez nous. Il vaudrait pourtant la peine de procéder à quelques essais pilotes. Parallèlement, la question de la rediffusion des programmes suisses au-delà de nos frontières se pose. Le peuple suisse s'oppose à la solution actuelle qui équivaut à un rationnement de la « nourriture télévisée ». Nous n'avons aucun intérêt à nous enfermer dans la tour d'ivoire de nos propres programmes.

Les explications rassurantes du conseiller fédéral Gnägi, nouveau chef du Département de l'énergie et des transports, permettent à R. Müller de déclarer sa satisfaction... partielle!

L'or noir

Suivent une série de démarches parlementaires ayant trait à notre politique d'approvisionnement en carburants. M. Tschop (c.-s., BS) aimerait que le Conseil fédéral précise ses intentions et définisse sa politique.

M. Jules Grandjean, en bon radical vaudois, tire fort sur la couverture et développe deux interpellations, dont l'une concerne le prix des huiles combustibles et l'autre les raffineries du Rhône.

Hermann Leuenberger (soc.) interpelle et pose une série de questions concrètes au Conseil fédéral. Est-il exact que l'intention du gouvernement d'assurer notre ravitaillement par l'importation d'une certaine proportion de produits finis se heurte à la résistance des grandes firmes pétrolières? La recommandation du Conseil fédéral en faveur d'une importation en produits finis de l'ordre de 30 % a-t-elle été suivie? Notre appro-

visionnement est-il assuré par le système de raffineries dont tout le ravitaillement vient des ports méditerranéens? Les concessions octroyées pour les divers pipe-lines n'impliquent-elles pas le danger d'une formation monopoliste des prix? Les garanties juridiques de la loi sur les oléoducs sont-elles suffisantes pour éviter les inconvénients d'un ravitaillement unilatéral?

Toutes ces questions, poursuit H. Leuenberger, conservent leur importance, même en tenant compte des arguments développés par le conseiller fédéral Spühler, en décembre 1965. Le danger de la monopolisation et de la cartellisation de notre ravitaillement en pétrole est plus grand que jamais. Il est, du reste, symptomatique de comparer les noms des hommes qui s'intéressent le plus activement à notre politique pétrolière et ceux des hauts dirigeants de la grande industrie : ce sont les mêmes!

Le conseiller fédéral Gnägi est évidemment pris au dépourvu par cette avalanche de questions précises. Il répondra après avoir consulté le collège gouvernemental, durant la session de juin!

Et encore ?

Le Conseil national a entendu une motion Abegg (soc., TG) concernant la régularisation des eaux du lac de Constance ; il a réglé une divergence avec le Conseil des Etats relative à l'agrandissement de l'Ecole polytechnique fédérale et il a enfin adopté, après un rapport du socialiste zurichois Lang, une convention AVS avec le Liechtenstein, par 92 voix contre 0. Jean Riesen.

DANS LE CANTON DE SOLEURE

Terrassier enseveli

Un ouvrier saisonnier italien travaillait dans une fouille, lorsque soudain un éboulement se produisit ensevelissant l'ouvrier. Celui-ci put être dégagé bientôt après. Il fut immédiatement conduit à l'hôpital de district de Breitenbach, où il succomba peu après à de graves blessures. Il s'agit de M. Giovannantonio Francesco, né en 1937, habitant Bärschwil.

● Berne. — L'ambassadeur de Chine populaire à Berne, M. Li Ching-chuan va regagner Pékin, où il sera à la disposition du Ministère des affaires étrangères.

L'assurance maternité

Judi après midi, le Conseil national entend encore une interpellation de G. Bertholet (soc., GE) qui soulève la question de l'assurance maternité. Le député genevois relève que la loi sur le travail oblige les femmes salariées enceintes à abandonner leur occupation 6 à 8 semaines avant l'accouchement. Aucune possibilité légale ne leur est donnée de pouvoir obtenir le paiement d'une indemnité qui permettrait notamment aux mères seules d'assurer l'entretien de leur ménage. La Suisse est bien en retard dans ce domaine par rapport à d'autres pays.

H.-P. Tschudi, conseiller fédéral, fait savoir que les avis recueillis sont peu favorables à une assurance maternité. Le problème soulevé peut être résolu par une assurance maladie individuelle et la récente révision de la LAMA a amélioré les conditions. Un autre progrès sera obtenu lors de la révision du chapitre du Code des obligations relatif au contrat de travail. Sur le plan cantonal, rien ne s'oppose à la création d'assurances maternité. G. Bertholet s'est déclaré partiellement satisfait de cette réponse.

H.-P. Tschudi a aussi répondu à un député lucernois, M. A. Müller (c.-s.) qui, par un postulat, demandait une hausse des subsides pour la formation spéciale scolaire des invalides. La révision de l'assurance invalidité est en cours, a dit le chef du Département de l'intérieur. Les experts ont déjà émis un avis favorable au sujet de cette proposition. Le postulat est accepté.

Prochaine séance lundi après midi.

Une horloge florale pour Melbourne

Une journée suisse a eu lieu mardi à la Foire de Melbourne qui se déroule actuellement en Australie et à laquelle participent plusieurs industries de notre pays.

A cette occasion M. G. Bauer, président de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie (FH), a présenté officiellement au lord-maire de Melbourne, une horloge florale offerte par l'industrie horlogère suisse à la ville de Melbourne.

LE TEMPS QU'IL FERA

Ouest de la Suisse et Valais : le ciel sera nuageux à très nuageux, quelques faibles pluies pourront se produire en fin de journée.

Nord-ouest, centre et est de la Suisse, Grisons : le temps sera très nuageux à couvert. Des précipitations se produiront.